



Marseille, le 25 juillet 2018

Invitation presse

Opérations de contrôles à visée pédagogique en ce week-end de « chassé croisé »

INFORMATION SOUS EMBARGO JUSQU'A LA FIN DE L'OPERATION DE CONTRÔLE

En prévision des flux de circulation importants attendus en ce week-end de « chassé croisé » entre les vacanciers des mois de juillet et d'août, **les policiers et gendarmes** seront particulièrement mobilisés sur les routes du département pour s'assurer que les automobilistes adoptent une conduite responsable, le 3^{ème} trimestre de l'année étant traditionnellement, en France, celui qui enregistre le plus d'accidents.

Les forces de l'ordre alterneront des **dispositifs de prévention visibles** mais aussi **de nombreuses opérations de contrôles de toute nature** et porteront une attention particulière aux comportements et aux infractions à l'origine des accidents ainsi qu'à ceux qui en aggravent les conséquences : vitesse excessive ou non-maîtrisée, téléphone au volant, non-respect de stop, de feu rouge, franchissement de ligne continue, non-port d'équipements de sécurité et conduite sous l'influence d'alcool ou de stupéfiants.

Ces opérations de contrôles permettront également de sensibiliser de nouveau les usagers, sur **la mesure d'abaissement de la vitesse maximale autorisée à 80km/h sur les routes à double sens sans séparateur central, hors agglomérations, en vigueur depuis le dimanche 1^{er} juillet**. Cette réduction de la vitesse maximale autorisée sur les routes où la mortalité est la plus forte vise à sauver entre 300 et 400 vies par an.

A cette occasion, **Christophe REYNAUD, directeur de cabinet du préfet de police des Bouches-du-Rhône se rendra** sur une opération de contrôles :

**Vendredi 27 juillet à 10h30,
Sur l'A50 au Grand péage de La Ciotat (sens Toulon-Marseille)**

Les efforts conduits par les forces de l'ordre dans les Bouches-du-Rhône depuis le début de l'année sont encourageants et ont permis une baisse significative du nombre d'accidents et de blessés de -10% par rapport à 2017. Au 22 juillet 2018, le nombre de tués sur les routes s'élève à 49, soit 14 de moins qu'en 2017 à la même date. La mesure d'abaissement de la vitesse à 80km/h devrait permettre de poursuivre la réduction du nombre de tués, mais aussi des blessés, qui sont déjà en baisse de 13%.

Les journalistes qui souhaitent couvrir ce contrôle sont invités à s'accréditer auprès du bureau du cabinet/communication de la préfecture de police des Bouches-du-Rhône. Sur site, il est recommandé de se munir d'un gilet de sécurité.

Préfecture de police des Bouches-du-Rhône – Bureau du cabinet / section communication

Marie-Flore VALLON – 04.96.10.62.48 / 06.72.85.84.71

prefpolice13-communication@interieur.gouv.fr

<http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr> –  @prefpolice13 –  Préfecture de police des Bouches-du-Rhône